

Démarche

: API Tiers de Prestations

demarche.numerique.gouv.fr

Organisme : Service Avance immédiate Identité du demandeur **Email Etablissement** SIRET Dénomination Forme juridique **Formulaire** L'API Tiers de prestations facilite les échanges entre l'Urssaf et les prestataires ou mandataires de services à la personne. Le prestataire peut ainsi : - Inscrire son client sur la plateforme, - Transmettre à l'Urssaf la facturation d'un service à la personne afin que son client puisse bénéficier de l'avance immédiate de crédit d'impôt. Informations liées à l'entreprise Nom et Description du projet Décrivez de façon détaillée votre activité, la grille tarifaire envisagée pour vos prestations, la clientèle ciblée et le nombre de vos salariés. Logiciel de facturation compatible AICI Veuillez nous indiquer si vous êtes un organisme de services à la personne et développez votre propre solution compatible AICI, si vous êtes un organisme de services à la personne et avez recours à un éditeur de logiciel compatible AICI ou si vous êtes un éditeur de logiciel et souhaitez proposer votre solution à des organismes de services à la personne Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ Je développe ma propre solution J'ai recours à un éditeur de logiciel ☐ Je suis éditeur de logiciel

Noms de l'éditeur et de son logiciel compatible AICI

API Tiers de Prestations Veuillez indiquer le nom de votre éditeur ainsi que le nom de son logiciel compatible AICI
Numéro SAP La demande d'accès à l'API est formulée auprès de l'URSSAF par un organisme de services à la personne déclaré, autorisé ou agréé dans les conditions prévues aux articles L7232-1 à L7232-4 du Code du travail. Veuillez indiquer votre numéro SAP. (Ce champ est facultatif uniquement si vous êtes éditeur de logiciel)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de promotion du dispositif
Veuillez nous indiquer des extraits de vos éléments de communication (maquettes de votre site internet ou dépliant sous format dématérialisé si utilisation d'un support papier) contenant : - La mention que le service est mis en place par l'Urssaf et la Direction générale des Finances publiques ; - La présentation des conditions d'accès et d'utilisation pour les clients ; - La mention du caractère non obligatoire du service ; - La présentation du fonctionnement général du service pour le client (parcours d'activation) : il devra activer son compte sur le site dédié ; il recevra les demandes de paiement émises par son Organisme de Services à la Personne sur son compte et aura 48h pour les valider ou les contester ; - La mention qu'en cas de question, l'interlocuteur du client reste l'Organisme de services à la personne ; - L'affichage du lien redirigeant vers la page d'information sur les plafonds de crédit d'impôt : https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile.
Vous pouvez accéder au kit de communication sur ce lien : https://urssaf.fr/files/live/sites/urssaffr/files/autres/SAP-Kits-communication-Avance-immediate.zip
Date de mise en production prévue
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de régularité fiscale
Afin de vérifier que vous êtes en pleine connaissance de vos obligations fiscales (paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés selon votre situation), merci de joindre une attestation fiscale (établie maximum 1 mois avant la date de la demande d'habilitation) justifiant de la régularité de votre situation fiscale. Cette attestation est obligatoir Plus d'informations sur : https://www.impots.gouv.fr/professionnel/questions/comment-obtenir-une-attestation-de-regularite-fiscale
Coordonnées bancaires - Compte de virement Ce compte bancaire est celui sur lequel vous percevrez le montant des demandes de paiement transmises. Veuillez indiquer votre IBAN
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Coordonnées bancaires - Compte de virement
Veuillez joindre votre relevé d'identité bancaire

Coordonnées bancaires - Compte de prélèvement

(à remplir uniquement si différent du compte bancaire de virement)

Ce compte bancaire est celui sur lequel l'Urssaf vous prélèvera le reste à charge de votre client en cas d'impayé sur son compte bancaire

Veuillez indiquer votre IBAN

API Tiers de Prestations
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Coordonnées bancaires - Compte de prélèvement
Veuillez joindre votre relevé d'identité bancaire
Informations Prestataires
Ce contact sera visible depuis le compte en ligne de vos clients et sera utilisé pour l'envoi d'informations générales pa nos services.
Raison sociale du prestataire
Nom commercial du prestataire
Site Internet du prestataire
Téléphone mobile / fixe du prestataire
Adresse électronique du prestataire Privilégier une adresse générique et non nominative
Adresse postale
Informations de contact dirigeant
Ce contact peut être utilisé à toutes fins utiles
Civilité Mme
□ M.
Nom
Prénom
Téléphone mobile / fixe

API Tiers de Prestations Adresse électronique
Advence postale
Adresse postale
Information de contact gestion
Ce contact sera utilisé pour les échanges avec notre organisme sur le suivi de la demande
Civilité
Mme Mme
Nom
Prénom
Téléphone mobile / fixe
Adresse électronique
Adresse postale
Informations de contact comptabilité
Ce contact sera utilisé lors de l'envoi d'une information en cas d'échec de prélèvement.
Civilité
Mme Mme
Nom
Prénom
Téléphone mobile / fixe
·

API Tiers de Prestations
Adresse électronique
Adresse postale
Informations de contact technique
Ce contact recevra les codes d'accès à notre API.
Civilité
Mme
M.
Nom
Prénom
Téléphone mobile / fixe
Adresse électronique
Adiesse electronique
Adresse postale
CGU
J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) de l'API Tiers de prestations https://portailapi.urssaf.fr/fr/catalogue-api/prd/d4b8c64d-1540-480b-bace-6aa9b21dabd3/conditions-generale utilisation
Cochez la mention applicable Oui
☐ Non

Contact Urssaf

Pour toute demande sur votre demande d'habilitation, veuillez adresser un mail à l'adresse suivante : habilitationapi@urssaf.fr.

Pour toute question sur votre demande d'habilitation, veuillez nous contacter par mail à : habilitation-api@urssaf.fr